

Département du **CALVADOS**
Arrondissement de **VIRE**
Ville de **CONDE-en-NORMANDIE**

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt-six, le lundi 28 septembre, à 20h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle des mariages - 2 place de l'Hôtel de Ville à Condé-en-Normandie, sous la présidence de Monsieur Sylvain DELANGE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 22 septembre 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés et publiés à la mairie le mardi 22 septembre 2026.

Sont présents les conseillers municipaux suivants : Patrick BILLARD, Sophie BRION, Valérie CATHERINE, Sylvain DELANGE, Richard EIGLE, Sylvain GASCOUIN, Jean-Daniel GOUDIER, Bruno GRENTE, Léo GUÉGAN, Samuel LECOLLEY, Stéphanie LEPESTEUR, Bernadette LETOUZÉ, Laura LOCRET, Pierrette MAURICE, François MAYAUD, Cyril MOREL, Philippe OLIVE, Claire OLIVIER, Sandrine PARISY, Sandrine POIRIER, Hervé PONDEMER, Mylène SIQUOT, Agathe TALBOT et Sylvie VAUDORNE.

Ont donné pouvoir :

- Xavier ANCKAERT à Hervé PONDEMER
- Sabrina CHAUVIN à Stéphanie LEPESTEUR
Christophe OLLIER à Sandrine PARISY
Anne ROELANDT à Valérie CATHERINE

Absent excusé : Antoine HERPIN

Nombre de conseillers	Vote à l'unanimité	Nature de l'acte : 3-6-1
- en exercice : 29	- pour : 28	Date de publication = date de télétransmission au contrôle de légalité
- présents : 24	- contre : /	
- votants : 28	- abstention : /	
Secrétaire de séance : Léo GUÉGAN		
Le procès-verbal du conseil municipal du 29 juin 2026 a été adopté à l'unanimité		

DÉL.2026-086 - Fixation des tarifs d'accrochage et du livret pour l'exposition « Salon d'automne Peintures et Sculptures 2026 »

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu l'avis de la commission Finances en date du 15 septembre 2026,

Le Salon d'Automne de Condé-en-Normandie, créé en 1992 à l'initiative d'artistes professionnels et de la Municipalité, est relancé cette année après plusieurs années d'interruption.

Cet événement culturel très attendu se tiendra du 21 novembre au 6 décembre 2026 dans les salons de l'Hôtel de Ville, avec une ouverture quotidienne de 14h à 17h30 (et de 10h à 17h30 le jeudi).

Le vernissage aura lieu le samedi 21 novembre à 17h30, en présence de l'invité d'honneur, Philippe OLIVE, sculpteur et plasticien renommé.

Modalités proposées : chaque artiste pourra exposer 5 œuvres maximum.

Droits d'accrochage (tableau ou sculpture) : - 7 euros par œuvre ou diptyque réuni
- 20 euros pour un triptyque (séparé ou non)

Un livret répertoriant les œuvres à vendre sera édité à 100 exemplaires et proposé à la vente au prix de 2 euros l'unité.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ**,

- **APPROUVE** les tarifs d'accrochage à 7 € par tableau ou diptyque réuni, 20 € pour un triptyque (séparé ou non) et du livret au prix de vente de 2 € l'unité,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents afférents à ce dossier.

Extrait certifié conforme,
à Condé-en-Normandie, le 28 septembre 2026

Le Maire,
Sylvain DELANGE

